

CHAPITRE XI.

DANIEL DANS LA FOSSE AUX LIONS.

Le livre de Daniel, après avoir raconté la mort de Baltasar, nous transporte brusquement sous le règne de Darius le Mède : « Et Darius le Mède, lisons-nous, prit possession du royaume à l'âge d'environ soixante-deux ans¹. » Ce personnage est enveloppé d'une obscurité plus grande encore que Baltasar. Il n'est mentionné par aucun auteur profane ; on a fait à son sujet toute sorte de conjectures. Les données manquent encore aujourd'hui pour résoudre ce problème historique, mais de ce que nous ignorons l'histoire de Darius le Mède, il ne s'ensuit nullement qu'il n'a pas existé².

Il est possible d'ailleurs que son nom ne nous ait pas été exactement conservé par les copistes. Par une tendance naturelle, quand on entend prononcer un nom propre inconnu ou qu'on le rencontre mal écrit dans un codex, on est porté à le rapprocher d'un nom avec lequel on est familier. Il a donc pu arriver qu'en transcrivant le livre de Daniel on substituât, par inadvertance, à un nom d'une forme insolite la forme plus commune de celui de Darius, fils d'Hystaspe. Les livres des anciens sont pleins d'exemples de ce genre³. Pour ce qui concerne Darius le Mède, Josèphe nous dit formellement qu'il porte un autre nom chez les Grecs⁴. On ne peut douter qu'il ne fût d'origine médique,

¹ Dan., vi, 1, texte hébreu. Dans la Vulgate, ce verset est le dernier du chapitre v, mais c'est par suite d'une fautive division des chapitres.

² Voir au t. III, p. 543-560, l'histoire de Sargon, nommé par Isaïe et dont l'existence avait été longtemps niée.

³ Voir plus haut, p. 113-114, note 4.

⁴ Ἐτερον δὲ παρὰ τοῖς Ἕλλησιν ἐκαλεῖτο ὄνομα. *Antiq. jud.*, X, xi, 4.

parce qu'une erreur de copiste sur sa nationalité est contre toute vraisemblance¹ ; pour le reste, il faut attendre de nouvelles découvertes, afin d'éclaircir le mystère qui enveloppe encore ce point d'histoire.

Jusqu'à présent on ne peut faire que des hypothèses. Voici celle de M. Oppert : « Nidintabel (roi usurpateur de Babylone)², s'arrogea un faux nom, celui de Nabuchodonosor, fils de Nabonid. Les documents de ce dernier mentionnent, comme [son] fils, Bel-sar-usur, le Belsazzer ou (Baltasar) de Daniel, qui le nomme Belsazzar, fils de Nabuchodonosor. Il paraît que ce roi introuvable était co-régent de son père Nabonid, et qu'il fut vaincu par un général de Cyrus, Darius le Mède, dans une ville de la Chaldée qui n'était pas Babylone³. » D'après la *Civiltà cattolica*, Darius le Mède est Cyaxare, fils d'Astyage⁴. D'autres pensent que Darius le Mède est cet Ugbaru dont parle l'inscription cunéiforme rapportée plus haut. Ugbaru, comme Darius le Mède, gouverne Babylone, après la prise de cette ville.

20. Ugbaru, son lieutenant, comme gouverneur dans Babylone [Cyrus] établit⁵.

Ce gouverneur exerce une sorte de pouvoir royal⁶.

Quel qu'ait été Darius le Mède, Daniel jouit auprès de

¹ Voir Fr. Lenormant, *La divination chez les Chaldéens*, p. 181-182.

² Voir sur ce Nidintabel ou Nadintabel l'inscription de Darius, t. I, p. 160.

³ J. Oppert, *Le peuple et la langue des Mèdes*, 1879, p. 167-168.

⁴ *Il Dario Medo di Daniel*, et *Dario Medo e la cattività babilonia*, dans la *Civiltà cattolica*, 16 février et 15 mars 1884, p. 414-432 ; 655-670, spécialement p. 656.

⁵ Tablette de la prise de Babylone, verso, l. 20 ; plus haut, p. 349.

⁶ Cf. E. Babelon, *Nouvelles remarques sur l'histoire de Cyrus*, dans les *Annales de philosophie chrétienne*, avril 1881, p. 680-681. Voir aussi sur Darius le Mède, *Le Muséon*, 1883, p. 247-268 ; Ch.-F. Watson, *Darius the Median identified*, in-8°, Londres, 1885.

lui d'une grande faveur, ce qui s'explique aisément par ses hautes qualités et par la prophétie dans laquelle il avait annoncé à Baltasar la catastrophe qui allait fondre sur lui. Son explication de la vision mystérieuse avait dû augmenter sa célébrité; la part qu'il prit sans doute à l'acte de Cyrus qui, comme nous le verrons plus loin, permit aux Juifs de retourner dans leur patrie, fit aussi éclater à la cour toute l'étendue de son mérite.

Mais la bienveillance que lui témoignait Darius lui suscita des envieux et des ennemis. Ils résolurent de le perdre. Cependant, comme sa conduite était irréprochable, ils n'eurent d'autre moyen de satisfaire leur basse jalousie qu'en s'en prenant à sa religion. Ils savaient que le fidèle serviteur de Jéhovah ne trahirait jamais son Dieu; donc, ils tentèrent, sans qu'il se doutât de leur secret dessein, un piège à Darius et lui firent porter un décret¹ d'après lequel aucun habitant de Babylone ne devait, pendant trente jours, faire aucune prière, soit à un dieu soit à un homme autre que le roi². Cette mesure extraordinaire fut probablement colorée d'un prétexte politique et on la présenta à Darius comme dirigée contre les nouveaux sujets du royaume médo-perse, comme un moyen efficace d'asseoir sa puissance et de s'assurer de la fidélité et de la soumission des vaincus.

Daniel, comme l'avaient prévu ses ennemis, ne cessa pas de rendre ses hommages au vrai Dieu. Il fut aussitôt dénoncé au roi, et celui-ci se vit obligé, quoique à contre-

¹ Sur la formule : « conformément aux lois des Mèdes et des Perses, » Dan., vi, 8, 12, 15, voir Fr. Lenormant, *Lettres assyriologiques*, 1871, t. 1, p. 13.

² Dan., vi, 7, 12. Voir Brisson, *De regio Persarum princ.*, p. 17 et suiv. — *Persas reges suos inter Deos colere, majestatem enim imperii salutis esse tutelam*, dit Quinte-Curce, viii, 5, 11. Id., vi, 6, 2. Cf. Plutarque, *Themistocl.*, c. 27; Hengstenberg, *Daniel*, 1, § 127 et suiv.; C.-F. Keil, *Biblischer Commentar über den Propheten Daniel*, in-8°, Leipzig, 1869, p. 176.

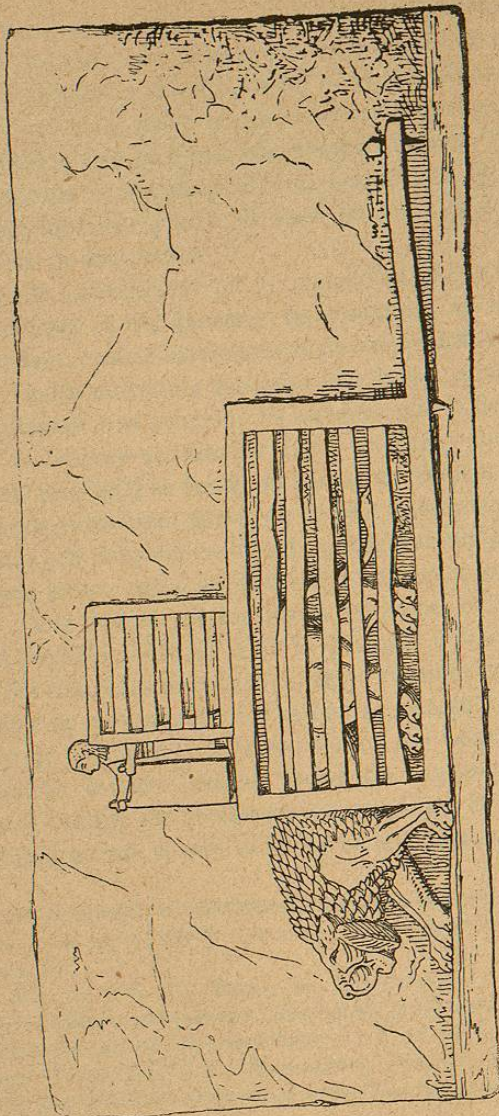
cœur, de le condamner au supplice infligé par son décret à ceux qui en violeraient les prescriptions, c'est-à-dire à la fosse aux lions.

Ce genre de châtement est tout à fait babylonien, comme celui de la fournaise dont il a été question au chapitre vi¹ :

6. Le reste des hommes vivants, au milieu des taureaux et des lions,
7. Comme Sennachérib, le père de mon père, au milieu jetait,
8. aussi moi, [suivant] ses traces, ces hommes
9. au milieu de [ces animaux] je jetai².

« La fosse aux lions devient pour nous, dit François Lenormant, un détail d'une exactitude et d'une précision topiques, en présence des admirables bas-reliefs de chasses d'Assurbanipal, transportés à Londres, où nous voyons amener sur le terrain, dans des cages, les lions gardés pour les plaisirs du roi³. »

Nous reproduisons ici⁴ une de ces cages qui nous permet de nous rendre compte en partie du supplice auquel fut condamné Daniel. Elle est mobile et formée de barreaux soli-



31. — Lion gardé dans une cage, d'après un bas-relief d'Assurbanipal, conservé aujourd'hui au Musée britannique.

¹ Voir plus haut, p. 328 et la note 3.

² Talbot, *Illustrations of the prophet Daniel from the Assyrian writings*, dans les *Transactions of the Society of Biblical Archaeology*, 1873, t. II, p. 363; G. Smith, *History of Assurbanipal*, p. 166 (Cylindre A, col. v, lignes 6-9). Cf. Cylindre de Rassam, col. IV, lignes 70-73, *Keilinschriftliche Bibliothek*, t. II, p. 192-193; Alden Smith, *Assurbanipal*, t. I, p. 34-35. — Observons néanmoins que le sens de ce passage est obscur : il s'agit des *šedi* et des *lamassi*, des taureaux et des lions ailés, et l'on ne voit pas comment on leur donne des hommes en pâture. Les lignes 74-76 continuent en disant qu'Assurbanipal fit manger les lambeaux des chairs des suppliciés par « les chiens, les sangliers, les oiseaux du ciel et les poissons de la mer ».

³ Fr. Lenormant, *La divination chez les Chaldéens*, p. 192.

⁴ Voir Figure 31, d'après V. Place, *Ninive et l'Assyrie*, t. III, pl. 50. Ce bas-relief provient de Koyoundjik.

des, à travers lesquels on aperçoit le corps de l'animal féroce. Un gardien, placé au-dessus à l'abri du danger, le fait sortir en levant une trappe. Il est déjà à demi hors de sa prison, prêt à dévorer la proie qui tombera sous ses griffes.

Les lions abondaient dans les environs de Babylone¹ et dans toute la Chaldée, de même qu'en Assyrie. Théglathphalasar I^{er} se vante, dans une de ses inscriptions, d'avoir tué cent vingt lions dans sa jeunesse et huit cents lions dans son âge mûr². On en trouve encore aujourd'hui tout le long de l'Euphrate jusqu'à Bir et dans toute la vallée du Khabour³, mais surtout dans les marais du bas Euphrate, où les rois d'Assyrie les chassaient en bateau⁴.

Les rois faisaient en effet de la chasse aux lions un de leurs passe-temps favoris, comme le prouvent les bas-reliefs qui figurent souvent des scènes de ce genre, ainsi que les inscriptions dans lesquelles ils se vantent de leurs exploits cynégétiques⁵. Ils étaient toujours amplement pourvus de

¹ « Ici la couleur locale est fidèlement conservée. Les bandes de lions qui errent autour des ruines de Babylone semblent presque en faire les habitants naturels, comme les ours de Berne (Layard, *Nineveh and Babylon*, p. 567). La seule sculpture qui reste [à Babylone] est celle d'un lion foulant un homme sous les pieds. » Stanley, *Lectures on the Jewish Church*, xli, t. iii, p. 23.

² Inscription du prisme, col. vi, lignes 76-81. J. Ménaut, *Annales des rois d'Assyrie*, p. 45. W. Lotz, *Die Inschriften Tiglathpileser's I*, in-8°, Leipzig, 1880, p. 52-53.

³ A. Layard, *Nineveh and its Remains*, t. ii, p. 48.

⁴ G. Rawlinson, *The five great Monarchies*, t. i, p. 361, 508; G. Perrot, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. ii, p. 567-577.

⁵ 1. Moi, Assurbanipal, roi des peuples, roi d'Assyrie, à qui les dieux Assur et Beltis la souveraineté.

2. ont accordée, quatre lions j'ai tués, avec l'arc puissant d'Istar, déesse des batailles,

3. j'ai tiré contre eux; j'en ai fait une offrande et j'ai versé du vin sur eux.

F. Hommel, *Zwei Jagdinschriften Assurbanipal's*, 1879, p. 2. Une

ces animaux; ils en exigeaient en tribut de ceux de leurs vassaux qui pouvaient leur en fournir. Un bas-relief découvert par M. Layard, dans le palais de Sennachérib, à Koyoundjik, représente un lion enchaîné parmi les présents offerts au conquérant par les peuples vaincus¹.

L'histoire de la fosse aux lions, dans le livre de Daniel, nous fournit donc encore une nouvelle preuve de l'authenticité de cet écrit.

Le prophète, que ses envieux avaient réussi à faire condamner au supplice, échappa néanmoins à tout péril: il ne fut point dévoré par les bêtes féroces auxquelles il avait été livré en proie: Dieu, pour le récompenser de sa fidélité, le sauva miraculeusement de la mort².

photographie placée au frontispice représente la libation. — La Figure 11, plus haut, p. 401, représente le roi Assurbanipal à la chasse.

¹ Layard, *Nineveh and Babylon*, p. 138.

² Dan., vi, 22.

CHAPITRE XII.

BEL ET LE DRAGON.

La partie deutérocanonique de Daniel raconte, outre l'histoire de Susanne dont il a été parlé plus haut¹, deux autres épisodes de la vie de ce prophète, l'histoire de Bel et celle du dragon. L'une et l'autre sont plus vivement attaquées encore que les récits qui précèdent par les incrédules, et, en général, par les protestants².

§ I. — *L'idole de Bel.*

Il y avait à Babylone une idole du dieu Bel qui jouissait d'une grande réputation. On lui offrait chaque jour douze artabes de fleur de farine³, quarante brebis et six amphores de vin⁴. Le roi demanda un jour à Daniel pourquoi il n'adorait point cette idole. — Parce que je n'adore point les idoles faites par la main de l'homme, mais le Dieu vivant. — Bel n'est-il donc pas un dieu vivant? Vois ce qu'il mange et boit tous les jours. — Ne te laisse pas tromper, ô roi; Bel est intérieurement d'argile et extérieurement d'airain; il ne mange jamais.

Afin de prouver au roi ce qu'il avait avancé, Daniel fit ré-

¹ Voir p. 280.

² Sur l'authenticité de l'histoire de Bel et de l'histoire du dragon, on peut voir Wiederholt, *Bel und der Drache*, dans la *Theologische Quartalschrift* de Tubingue, t. LIV, 1872, p. 554-596.

³ Environ 620 litres.

⁴ Environ 350 litres. Voir notre *Manuel biblique*, 9^e édit., t. I, n^o 488, 2^o, p. 320.

pandre secrètement de la cendre dans le temple de Bel, et, le lendemain, il lui montra les vestiges des pas des prêtres de l'idole qui y avaient pénétré pendant la nuit, par une entrée secrète, et s'étaient approprié les viandes et le vin offerts au faux dieu¹.

Les traits de ce récit qui font allusion à des usages babyloniens sont confirmés par les monuments indigènes. Le culte de Bel était en grand honneur dans la capitale, comme nous en avons eu tant de preuves dans les monuments déjà cités². On offrait aussi des aliments aux idoles. « Nabuchodonosor, dans une de ses inscriptions³, assure qu'il déposait journellement sur la table de ses dieux favoris un bœuf entier, du poisson, de la volaille, quantité d'autres aliments, des boissons variées, parmi lesquelles des vins de sept ou huit pays, abondants comme les eaux d'un fleuve :

« J'offris des sacrifices avec dévotion à Marduk, ... je renouvelai ses offrandes et ses riches présents plus largement qu'auparavant. Tous les jours un bœuf grand et gros, à la poitrine et aux côtes excellentes, était la part des dieux du Bit-Saggatu (É-Saggil) et de Babylone. Du poisson, de la volaille, ... trésor des étangs, du miel, du lait, une huile excellente, du vin emmiellé, du sikar (boisson fermentée), ... du vin choisi des pays d'Isalla, de Tuimmu, de Tsimini, de Hilbunu (Alep), d'Aranabanu, de

¹ Dan., xiv, 2-19. — « On a constaté dans plusieurs temples que le mur renfermait une galerie aboutissant à l'endroit où la statue s'élevait; ainsi au temple d'Isis, à Pompéi, dans un temple de Nîmes, etc. L'abbé de Guasco, *De l'usage des statues chez les anciens*, 1768, a relevé beaucoup de merveilles accomplies par les statues des dieux et les moyens employés pour les produire. » V. Duruy, *Histoire de la Grèce*, t. I, 1886, p. 284.

² Voir plus haut, p. 165, 167, 346-347.

³ Baril de Philipps, *Cuneiform Inscriptions of Western Asia*, t. I, pl. 65.

» Suḥa, de Bet-Ḥubati, de Bigativ, sans mesure, comme les
» eaux des fleuves, étaient déposés par moi sur la table (sur
» le *pasur*) de Marduk et de Zirbanit, mes maîtres¹. »

Il faut donc le reconnaître, l'histoire de Bel a été écrite par un auteur parfaitement au courant des usages babyloniens². Il nous raconte des faits, non des fictions.

§ II. — *Le dragon de Babylone.*

« Il y avait aussi un grand dragon (ou serpent) en ce lieu-là, continue le livre de Daniel, et les Babyloniens l'adoraient. Et le roi dit à Daniel : Voici que tu ne peux point dire que celui-ci n'est pas un dieu vivant. Adore-le donc. — Et Daniel répondit : J'adore le Seigneur mon Dieu, parce qu'il est le Dieu vivant, mais celui-ci n'est pas un dieu vivant. Permets, ô roi, et je tueraï le dragon sans glaive et sans bâton. — Le roi dit : Je permets. — Et Daniel prit de la poix, de la graisse et des poils, et il les fit cuire ensemble, et il en fit un gâteau et il en donna au dragon et le dragon mourut. »

Pour confirmer ce récit par les monuments archéologi-

¹ A. Delattre, *Les deux derniers chapitres de Daniel*, 1878, p. 53-54. On a retrouvé un passage semblable, reproduisant à peu près l'énumération des mêmes vins, dans l'inscription de Nabuchodonosor à Nahr el-Kelb. *Academy*, 13 mai 1882, p. 340. — Quant à l'imposture des prêtres de Bel, on en voit un exemple analogue dans Hérodote, I, 181. Il est rapporté et commenté par le P. Delattre, *loc. cit.*, p. 54-55.

² Ce sont les expressions mêmes d'un historien protestant, M. G. Rawlinson, à qui la force de la vérité arrache cet aveu : « The narrative in the Apocryphal Daniel, which forms, dit-il, the first part of our book of *Bel and the Dragon*, though probably not historical, seems to be written by one well acquainted with babylonian notions. » *The five great ancient monarchies*, t. III, p. 28.

³ Dan., XIV, 21-26.

ques, il suffit de constater que l'on rendait en effet un culte au serpent à Babylone. Ce reptile jouait un grand rôle dans la magie : « Chez les Sémites, il est impossible de ne pas être frappé de ce fait que le nom du serpent et le verbe désignant l'action de pratiques de divination appartiennent à la même racine (*nahaš*)... [Un document cunéiforme] parle d'une consultation de l'avenir dans le cœur d'un serpent... Chez les Chaldéo-Babyloniens et les Assyriens, leurs disciples, le serpent était un des emblèmes principaux d'Éa, l'intelligence suprême, le dieu de toute science. Dans la lettre de Jérémie, placée à la suite des prophéties de Baruch, il est dit des images des dieux : « On raconte que » des serpents, nés de la terre, leur lèchent le cœur »... [Cette] phrase semble se rapporter à cette circonstance que, dans quelques-uns des temples de Babylone, on aurait élevé des serpents considérés comme des interprètes des dieux et servant à rendre des oracles¹. »

L'histoire du dragon ou serpent babylonien est celle d'un des serpents élevés ainsi dans un temple de la capitale.

Il n'y a donc pas, dans toute la partie historique du livre de Daniel, un seul trait se rapportant à l'histoire babylonienne, une seule allusion aux usages et aux coutumes du pays, qui ne soient justifiés et confirmés par les découvertes archéologiques, toutes les fois que le contrôle est possible. Peut-on désirer une preuve plus convaincante et plus décisive de l'authenticité et de la véracité de cet écrit? On ne pouvait assurément pas connaître en Palestine, quatre siècles plus tard, avec cette exactitude minutieuse, la religion des Chaldéens, la constitution de l'empire de Nabuchodonosor, sa cour, son administration, la hiérarchie de ses officiers, l'histoire de ses successeurs et de la chute

¹ Fr. Lenormant, *La divination chez les Chaldéens*, p. 88-91. M. Fr. Lenormant n'admet pas d'ailleurs l'authenticité du chapitre XIV de Daniel.

de sa dynastie. Faire vivre un assyriologue à Jérusalem, quatre cents ans après la captivité, c'est le plus étrange des anachronismes¹.

¹ Le livre de Daniel ne nous apprend rien sur la mort du prophète. On peut voir dans Flandin et Coste, *Voyage en Perse, Perse moderne*, le tombeau traditionnel de Daniel à Chouster, pl. 100. Voir aussi, J. Dieulafoy, *La Perse, la Chaldée et la Susiane*, in-4°, Paris, 1887, p. 659. — Sur Daniel, dans les monuments figurés, voir les *Études religieuses* des Jésuites, octobre 1872, p. 540-545. — On attribue au grand prophète, d'après la littérature apocryphe, une haute taille, un corps frêle, un visage maigre avec une belle expression. Fabricius, *Codex pseudepigraphus*, p. 1124; Stanley, *Lectures on the Jewish Church*, t. III, p. 23.

CHAPITRE XIII.

LES VISIONS DE DANIEL.

Après avoir montré quelles lumières nouvelles nous fournissent les monuments assyriens, pour établir l'authenticité de la partie historique de Daniel, il nous reste à examiner quels arguments nous apportent les découvertes modernes en faveur de la seconde partie de son livre, celle qui contient des visions prophétiques. Ces visions sont au nombre de quatre : la première¹, annonce directement au prophète ce que seront les quatre grands empires qui avaient été déjà montrés en songe à Nabuchodonosor dans la première partie²; la deuxième³ développe ce qui avait été prédit dans la précédente, relativement au royaume médo-perse et au règne d'Alexandre le Grand et de ses successeurs; la troisième⁴, est messianique; la quatrième, et dernière, pour prémunir les Juifs contre les dangers de la persécution d'Antiochus Épiphane, la leur prédit à l'avance⁵, et avec plus de détails que n'en contenait la seconde vision⁶.

C'est à cause de ces détails mêmes que les rationalistes, refusant d'admettre que Dieu révèle l'avenir aux prophètes, prétendent que l'auteur du livre de Daniel a écrit ces visions lorsque les événements qu'elles annoncent étaient déjà accomplis, c'est-à-dire après la mort d'Antiochus Épiphane.

¹ Dan., VII.

² Dan., II.

³ Dan., VIII.

⁴ Dan., IX.

⁵ Dan., X-XII.

⁶ Dan., VIII.